

L'an deux mille dix-huit et le Trois avril à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était du 26 Mars 2018.

**PRESENTS** : LE MOIGNE André , MARQUET Sophie, MEYNIE Hélène, PERAUDEAU Christian , POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

**EXCUSES** : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé , LACAMPAGNE J-François, LE PROVOST Virginie

**Secrétaire de séance** : MEYNIE Hélène.

Après lecture donnée par Patrice POUBLAN, le compte rendu de la dernière réunion, en date du 13 Février 2018, est approuvé à l'unanimité par les membres présents

### **001 TAUX IMPOSITION 2018 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition afin d'inscrire le produit fiscal attendu sur le budget 2018. Malgré une légère augmentation annuelle, les taux appliqués sont très bas par rapport aux taux moyens des communes de même taille. Il précise ensuite que les bases ont été réévaluées, cela est en partie lié au travail de la Commission Communale des Impôts et du service du Cadastre qui essayent de tenir à jour les relevés.

Le Conseil Municipal examine l'état 1259 fourni par la Direction des Finances Publiques et plusieurs simulations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter de 1.50 % les taux de taxe d'habitation et le taux de la Taxe Foncière sur le Bâti, la taxe sur le Foncier Non Bâti reste inchangée du fait d'un lien qui limite son augmentation.

Les taux appliqués en 2018 seront les suivants :

Taxe d'Habitation : 7.07 %  
Taxe Foncier Bâti : 9.88 %  
Taxe Foncier Non Bâti : 28.88 %

### **002- BUDGET PRIMITIF 2018 :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les dotations de l'Etat ont été publiées ce jour en ligne. Cela ne nous a pas permis de les inscrire dans le projet de budget.

Il demande au secrétaire de présenter le projet de Budget ; chaque conseiller a reçu en possession d'un exemplaire du projet de Budget.

### **INVESTISSEMENT :**

Au niveau de l'Investissement, il est inscrit des nouveaux crédits sur l'accessibilité des Bâtiments de la Mairie et de la Salle Communale pour le Bureau de Contrôle.

Les artisans n'ont pas fait parvenir les devis pour les travaux à l'Agence Postale et à la Salle du Conseil, la demande de subvention FDAEC sera inscrite lors de la prochaine réunion. Les artisans seront relancés.

## **FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont données dans le détail, l'excédent de 2017 d'un montant de 111 464.14 est repris en totalité dans les Recettes.

Les subventions sont attribuées, une nouvelle subvention est inscrite en faveur de l'Association des Parents d'Elèves de Grignols.

Les montants des indemnités des élus et du régime indemnitaire du RIFSEEP restent identiques à 2017

Après délibération, le Conseil Municipal, vote le Budget 2018 qui peut se résumer ainsi :

### **FONCTIONNEMENT**

Résultats Reportés	Dépenses : Néant	Recettes : 111 464.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 216 624.00	Recettes : 105 160.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>216 624.00</b>	<b>216 624.00</b>

### **INVESTISSEMENT :**

Résultats reportés	Dépenses : 0.00	Recettes : 21 580.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 3 000.00	Recettes : 11 525.00
<b>Restes à Réaliser :</b>	Dépenses : 31 105.00	Recettes : 1 000.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>34 105.00</b>	<b>34 105.00</b>

**Le budget est équilibré à la somme de 250 729.00**

La Mairie a reçu des remerciements de parents pour les subventions et aides aux voyages scolaires, il semble que peu de communes participent.

La surface de cotisation minimale de l'Association de DFCI a été portée à un hectare, la commune ne va plus cotiser.

Le dossier d'Accessibilité de la Salle Communale et de la Mairie doit être relancé.

## **003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion communautaire en date du 29 Mars 2018.

### **COMPTE ADMINISTRATIFS 2017 :**

Les comptes administratifs du Budget Principal 2017 et des Budgets Annexes à savoir : Abattoir, CIAS, Lac de la Prade, Maison de santé de Grignols, Ordures Ménagères, Office de Tourisme ont été votés

### **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :**

Mme Marie-Bernadette DULAU présente le rapport d'orientation Budgétaire 2018.

Les dépenses de personnel, le développement économique, les contributions aux Syndicats et l'urbanisme sont abordées.

## **TAXE D'AMENAGEMENT :**

Un permis de construire accordé en 2014 sur Captieux a partiellement été annulé ; la taxe ayant été en partie versée, il convient à la Communauté de Communes de rembourser la Direction des Finances Publiques pour 51 817.40 et la commune de Captieux doit reverser sa part à la Communauté de Communes soit : 34 544.93 €.

## **LAC DE LA PRADE :**

Le Conseil Communautaire a décidé de renouveler la convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine pour le plan de gestion des espèces et des habitats.

## **-004- LES SYNDICATS :**

### **SIVOS DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion du SIVOS de Grignols. Il a été procédé à un nouveau vote pour le temps scolaire. Le retour à quatre jours a été décidé, sur 16 Votants : 10 Pour 6 Contre.

Les impayés de la cantine se montent à 6 870.00.

Les travaux prévus sont l'aménagement d'une douche dans le local social et des petits travaux au bureau de la Directrice.

### **CONSEIL D'ECOLE DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE expose que le dernier Conseil d'Ecole a été plus calme que le précédent, on notait la présence de l'Inspecteur d'académie.

Le vote pour le retour aux quatre jours a été favorable avec 15 voix Pour et 1 Contre.

### **CONSEIL D'ECOLE D'AILLAS :**

Sophie MARQUET, donne le compte rendu du Conseil d'Ecole du 08 Mars 2018 auquel elle assistait.

Il a été abordé le suivi des actions communes par cycle : matinée musicale, sortie théâtre, point lecture.

Les interventions auprès des élèves en difficulté de Mme WARGNIES, enseignante du RASED, se sont arrêtées aux vacances de février suite aux dernières évaluations.

Une question concernait la différence de méthode entre deux enseignants pour la même section; il a été répondu que seul le programme était imposé mais pas la méthodologie.

Au niveau de la Garderie, le système de facturation par un forfait mensuel de 13 €uros ne convient pas à toutes les familles.

Différentes questions ont été posées par rapport au restaurant scolaire notamment pour savoir si la Mairie reprenait une cantinière ou si elle continuait avec un traiteur. Les comptes financiers et les actions de la coopérative scolaire ont été donnés.

La prévision des effectifs pour la rentrée est de 106 élèves. Le prochain conseil d'école est fixé au 12 Juin 2018.

### **SIVOS de BAZAS :**

Paulette SARRAZIN, donne le compte rendu de la dernière réunion.

Le Compte administratif 2017 a été voté avec un excédent de 528.20 €.

Le budget 2018 a été voté avec 1 381.356, 64 en Fonctionnement et 7 734.05 en Investissement.

Un arrêt de bus a été déplacé sur Aillas.

Les dates des inscriptions et de vente des cartes pour la rentrée ont été communiquées. Un exercice d'évacuation de bus s'est bien déroulé. Les travaux pour le parking ont été évoqués, la ville de Bazas a fait l'acquisition d'un terrain limitrophe pour l'utiliser pour le parking des véhicules légers, le parking actuel sera destiné aux bus.

#### **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

##### **TRAVAUX LOGEMENT :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé en urgence un devis pour la réfection des peintures au petit logement communal et qu'il a accepté pour 1 200 € de travaux qui devaient être réalisés dans l'urgence..

##### **TRAVAUX DIVERS :**

Il convient de faire nettoyer le Monument aux Morts car il est recouvert de mousse sur le sol. La toiture de la salle communale nécessite également un nettoyage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 15.